



Union –Discipline -Travail

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

# RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION POUR LA DIRECTION DE LA COORDINATION DES PROJETS (DCP)



T E R M E S   D E   R E F E R E N C E

FEVRIER 2019

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Ministère de l'Hydraulique de la République de Côte d'Ivoire prévoit de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de projets de développement dans le secteur de l'hydraulique. A cet effet, il est créé au sein du Ministère de l'Hydraulique, une Direction de Coordination des Projets dédiés à l'Hydraulique (DCP), en charge de la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés aux projets inhérents à l'hydraulique en Côte d'Ivoire, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

Le personnel de cette Direction sera composé en grande partie de Spécialistes dans les différents domaines de la gestion de projets avec des profils et expertises acceptables par les potentiels Bailleurs des projets.

Aussi, le Ministère de l'Hydraulique a-t-il mandaté le Cabinet CONSEILS TOP MANAGERS D'AFRIQUE (CTMA) pour conduire le processus de recrutement de ce personnel expert selon les procédures appliquées aux projets financés par la Banque mondiale.

Dans le cadre de sa mission, CTMA lance le présent Avis d'Appel à candidature, pour le compte du Ministère de l'Hydraulique, en vue du recrutement d'un(e) Spécialiste en suivi-évaluation dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présents termes de référence.

## **II. TACHES ET RESPONSABILITES**

Sous l'autorité du Directeur de la DCP, le Spécialiste en Suivi-Evaluation est chargé de définir et mettre en œuvre le dispositif de suivi-évaluation des projets de la DCP.

A cet effet, en collaboration avec les autres spécialistes des projets de la DCP, le Spécialiste en suivi-évaluation assume les responsabilités suivantes :

- Définir le dispositif de suivi-évaluation des Projets de la DCP et des agences d'exécution impliquées ;
- Elaborer le manuel de suivi-évaluation, veiller à sa mise à jour périodique et à son utilisation pour l'élaboration des plans de suivi-évaluation annuels y compris les cadres de résultats ;
- Veiller à l'élaboration des outils de suivi-évaluation y compris les formats de rapport périodique et de documentation de mise en œuvre des projets et veiller à leurs diffusions en interne et en externe ;
- Concevoir et superviser la gestion du système informatisé de collecte, contrôle, traitement, analyse, production et sauvegarde des données permettant d'apprécier les indicateurs de performance ;
- Veiller à l'élaboration des tableaux de bord, des rapports consolidés et les rapports des projets (y compris les indicateurs de performance) conformément aux dispositions du manuel de suivi-évaluation et veiller à leur diffusion ;
- Organiser les réunions, visites, missions de suivi et supervision des projets et veiller à la diffusion des constats effectués et au suivi des recommandations formulées ;
- Organiser les cadres de réflexion critique interne et externe en vue d'identifier ou d'informer sur les points de blocage afférents à l'avancement des projets et faire le suivi de la mise en œuvre des mesures correctrices ;
- Identifier les besoins en formation du personnel et des partenaires impliqués et organiser les formations nécessaires en suivi-évaluation.
- Assurer la mise en œuvre des évaluations, des études et enquêtes mises en œuvre par ou avec l'appui des Projets et veiller à leur diffusion ;
- Définir et superviser la mise en œuvre de mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques des projets mis en œuvre et veiller à leur diffusion.

## **III. PROFIL DES CANDIDATS**

Le Spécialiste en suivi-évaluation doit justifier d'une expérience dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi-évaluation des projets et programmes. Il doit également avoir des connaissances de l'approche de cadre logique, de l'analyse de l'information et de rédaction de rapports.

Il doit notamment :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC + 5 en économie, statistiques, gestion, travaux publics, hydraulique ou équivalent ;
- Disposer d'une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du suivi-évaluation ;
- Disposer d'une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans le suivi des activités des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Disposer d'une bonne expérience dans la conception, l'exécution et la conduite des enquêtes ;
- Avoir une bonne maîtrise du cycle des projets (formulation, supervision, auto-évaluation par les bénéficiaires, évaluation à mi-parcours, et final) ;
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir des aptitudes confirmées de l'utilisation de l'outil informatique en général et des logiciels de suivi-évaluation en particulier ;
- Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de la Banque Mondiale en matière de suivi-évaluation.

#### **IV. DUREE DU CONTRAT**

Le Spécialiste en suivi-évaluation sera recruté pour une durée d'un (1) an à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé par le Directeur, le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre des projets avec l'avis de non objection du bailleur.

#### **V. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION**

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016.

Le recrutement sera effectué par appel à candidatures et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

**Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :**

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV ;

Les candidatures seront déposées sous pli fermé en trois (3) exemplaires (1 original et 2 photocopies) avec la mention « Candidature au poste de Spécialiste en Suivi-Evaluation » au siège du cabinet CONSEILS TOP MANAGERS à Angré 8<sup>ème</sup> Tranche star 10 en face de l'établissement INSSA au plus tard le 04 mars 2019 à 10 h 30 GMT précises.

**NB :** Les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront satisfaire aux exigences de la clause 3.23 des Directives susvisées.